APRÈS ART. 8 N° **12783**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 12783

présenté par M. Naegelen, M. Acquaviva, M. Guy Bricout, M. Castellani, M. Mathiasin, M. Morel-À-L'Huissier et M. Taupiac

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.